
G I C P E R

GROUPEMENT DES INDUSTRIES CHIMIQUES POUR LES ÉTUDES ET LA RECHERCHE

Prise en charge des personnes en situation de handicap (PSH)

Modalités d'accès au bâtiment pour les personnes en situation de handicap :

- Accès physique aux locaux de formation : Le GICPER dispose de locaux accessibles en voiture (voir plan d'accès) ainsi qu'un ascenseur permettant un accès direct aux salles de formation. Les portes et les passages pour accéder aux salles de formation sont suffisamment larges pour les personnes en fauteuil roulant.

Adaptations matérielles ou organisationnelles :

- Si vous souhaitez une adaptation des formations spécifique à votre handicap, merci de contacter le référent handicap du GICPER par mail au moins 72h avant le début de la formation :
 - Jérémy DELVIGNE
 - formation@gicper.fr
- Les adaptations techniques pourront porter sur un matériel spécifique comme des fauteuils réglables, supports numériques et matériels informatiques et pédagogiques adaptés aux différents handicaps.
- Les adaptations organisationnelles pourront porter sur le volume horaire, les méthodes pédagogiques (E-learning, séquençage des formations, ...) afin de correspondre au mieux à vos besoins.

Partenaires :

Si ces adaptations génèrent des coûts et nécessitent la mise en œuvre de moyens de compensation, l'Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées (Agefiph) peut intervenir.

- AGEFIPH - IDF
 - Tél : 0800111009
 - Lieu : 24/28 Villa Baudran - 21/37 rue de Stalingrad
 - Immeuble Le Baudran - 94110 Arcueil
 - Contact : rhf-idf@agefiph.asso.fr

<https://www.monparcourshandicap.gouv.fr/nos-partenaires>